



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 29 JUIN 2020 - DPGE

RAPPORT 2019 D'ACTIVITÉS DU COMITÉ

Chères et chers membres,

J'ai le plaisir de vous rendre compte des activités 2019 du comité de l'association Droits politiques pour les résident-e-s à Genève (DPGE). En réalité elles s'étendent de l'AG ordinaire précédente du 22 mai 2019 à ce jour. Il est à noter qu'une AG extraordinaire a eu lieu dans l'intervalle, le 20 janvier 2020, pour anticiper sur la possibilité du débat en session plénière du Grand Conseil du 27 février 2020 du projet de loi constitutionnel après le rapport favorable de la commission des droits politiques. Vous avez eu l'occasion tout à l'heure d'approuver cette fois deux PV d'AG, rédigés par José Callau d'après mes notes de séances, et envoyés lundi dernier.

Rappel : DPGE a été fondé lors de l'assemblée générale constitutive du 22 avril 2013, succédant au groupement informel ViVRe.

Réunions et effectif du comité

Le **comité s'est réuni en 2019 à 9 reprises** (contre 6 en 2018, 9 en 2017, 9 en 2016 et 5 en 2015) et l'assemblée générale annuelle a eu lieu comme indiqué en préambule le 22 mai 2019. La gestion de la coordination de nos initiatives a été pour l'essentiel assumée par moi-même pour cause d'indisponibilité de ma collègue Inès El-Shick en la matière. Edon Duraku a démissionné du comité et de l'association fin août 2019 pour des raisons personnelles. Gëzim Ilazi, dont nous saluons le brevet d'avocat, m'a été d'une aide précieuse depuis que les activités du PL12441 se sont multipliées (voir plus loin). Il nous incombera probablement de formaliser ce nouveau tandem de coordination pour la période qui s'ouvre et je souhaite d'ores et déjà à Gëzim un bel avenir dans ce poste. Malheureusement, le renfort d'Omar Azzabi, un temps annoncé, n'a pu se concrétiser à cause de sa charge municipale. Par contre José Callau, rencontré chez EàG à l'occasion des municipales, est récemment venu renforcer très appréciablement le comité.

A ce jour, depuis le 20 janvier et d'ici la nouvelle élection de rigueur, le comité comprend **8 membres**, soit outre ma personne, Valery Bragar, Denis Bucher, José Callau, Inès El-Shick, Gëzim Ilazi, Zlata Salihbegovic et Jean-Pierre Tombola. Eloisa Gonzalez Torro fonctionne comme notre vérificatrice aux comptes mais assiste aussi effectivement le comité. J'en profite pour demander aux cinq résident-e-s actuel-le-s de m'envoyer la courte biographie requise par notre site pour de ne pas laisser accroire que les trois autres sont immodestes.

Annonce anticipée de retrait de l'auteur

Pour ce qui me concerne, j'ai annoncé au comité et officialise donc ce jour mon intention de me retirer dès que le projet de loi mentionné aura passé en votation populaire et au plus tard fin 2021 où j'aurai bien entamé ma 80ème année, et cumulé 11 ans de service permanent de l'extension du droit des étrangers à Genève depuis le lancement de ViVRe. Je compte fermement avoir contribué à un succès dans ce domaine, mais ma résolution de passer la main n'en dépend pas.

Participation au projet « Intégration par les pratiques citoyennes »

Initiation via l'UPA

Le précédent rapport d'activité a mentionné l'origine à fin 2018 d'un projet cantonal, parti d'un rapport (<https://bit.ly/3g5pzv8>) de l'InCite¹ intitulé « Participation politique non conventionnelle des résidents étrangers », commandité par le BIE¹, et dont la direction du projet pilote à la commune de Vernier a été confiée à l'UPA. Bien que ce projet vise plus à réduire les écarts de participation citoyenne entre nationaux et étrangers dans l'usage de mécanismes démocratiques auxquels ils ont tous deux accès, qu'à étendre au-delà l'accès institutionnel des seconds, ce qui constitue le cœur des objectifs de notre association, DPGE s'est engagé dans la mesure de ses disponibilités auprès de Mme Albana Krasniqi-Malaj, cheffe de projet, à y promouvoir l'apprentissage de l'exercice des droits civiques, notamment par **simulation d'opérations électorales**.

Un contexte politique changeant

Suite aux réorganisations des dicastères au niveau du Conseil d'Etat, le BIE est passé dès mai 2018 de l'ex- Département de la Sécurité et de l'Economie (DSE) sous l'égide du nouveau Département de la Cohésion Sociale (DCS) confié à Thierry Apothéloz, avec lequel DPGE interagira désormais.

Implication de DPGE

Ce sont d'abord Edon Duraku et Jean-Pierre Tombola qui au sein du comité ont été chargés en novembre 2018 de concevoir et réaliser, dans le style de ce qui avait fait l'objet d'une consultation populaire fictive sur les extensions des droits politiques en octobre 2016, en coordination avec la direction de projet par l'UPA, deux ou trois séances dédiées à ces simulations de vote. Les premières réunions dans ce sens ont été engagées par Albana Krasniqi en février 2019. La participation de DPGE à une première séance de coordination d'ateliers a eu lieu, après de multiples concertations internes sur le déficit d'engagement convenu, le 6 avril. Un premier atelier sur la démocratie suisse a été organisé in extremis lors de la fête de village à Vernier le 18 mai, à la veille de l'assemblée constitutive du Conseil des Habitants. Puis Edon Duraku s'est engagé à court terme pour pratiquer un exercice similaire le 1^{er} juin dans le cadre de la soirée portugaise au Lignon (photo sous <https://bit.ly/3ggSKLV>).

Gëzim Ilazi a repris en continuité le rôle d'Edon après la démission déjà évoquée de ce dernier. Sous son égide, le 28 septembre, DPGE a organisé un atelier du vote citoyen à Vernier, avec la participation d'Eloisa Gonzalez et Jean-Pierre Tombola (<https://bit.ly/2VoolmM>).

Les changements intervenus dans son département de tutelle, l'impact des municipales du « 15/03 » sur les activités du BIE à Vernier, puis les trois mois de confinement pour Covid-19, expliquent que ce projet ait été freiné dans sa course depuis. Les plans du redémarrage et la place que DPGE pourra y occuper sont en discussion avec Gëzim Ilazi, qui nous informera à l'AG sur la suite.

Soutien au PL12441 projet de loi d'extension de la citoyenneté cantonale aux étrangers

A fin 2018, DPGE a proposé de mettre les résultats de son sondage des candidats à l'élection du Grand Conseil (voir les statistiques sous <https://bit.ly/31gV00Q>) à profit pour orienter les contacts de partisans ouverts à des extensions des droits politiques prônées dans un projet de loi qu'EaG avait renoncé à présenter en queue de législature précédente. De nombreux contacts, aboutissant en général à des rencontres fructueuses, ont été noués sur cette base par notre comité, et au premier chef par moi-même, en priorité avec des députés et/ou commissaires de la droite et du centre dont les partis ne sont pas explicitement engagés sur le sujet par leur programme de législature.

Création du groupe de soutien au PL

Suite au dépôt finalement concerté, le 8 février 2019, de ce projet de loi par Jocelyne Haller et de nombreux signataires de la gauche et du centre, DPGE, après avoir soumis le 8 mars une demande d'audition de l'association par la commission compétente, a pris le 11 avril l'initiative de créer un groupe de soutien à ce projet, initialement ouvert aux partis signataires. Nous ne trouvons, à l'année écoulée et au changement d'effectif intervenu au sein du groupe PDC près, rien de mieux pour en préciser les intentions que reproduire ci-dessous l'invitation à sa constitution, adressée à des membres de chacun des partis concernés.

Après 3 législatures et bientôt 15 ans du succès du droit de vote municipal de 2005, le moment était venu de démentir la frilosité du canton de Genève en matière de droits civiques des étrangers. Continuer, à l'instar de la refonte constitutionnelle de 2012, à piétiner sur place au-delà de la législature qui a suivi, serait en effet un défi à la parole donnée et à la simple décence démocratique. Nous savons donc gré aux initiateurs du projet de reprendre la marche en avant par la voie parlementaire en concordance avec des associations telles que la nôtre.

Avec le soutien de 42 député-e-s signataires, émanant de quatre groupes politiques (EAG, PS, Ve, PDC) représentés au GC comme à la commission compétente, ce projet nous paraît bien augurer de sa réception citoyenne. Avoir renoncé à raccourcir le délai actuel des 8 ans de domicile est à notre sens une concession suffisante aux assimilationnistes de l'intégration et à l'inertie prudente du législateur. Nous ne ménagerons quant à nous aucun effort pour faire en sorte que ce projet traverse la commission, le parlement et aboutisse, nécessairement, devant le peuple, sans avoir été édulcoré ou lardé de coups de canifs pour en restreindre la portée et l'impact démocratique. L'impatience vaut ici à notre avis beaucoup mieux que la léthargie, et nous rêvons d'une Genève plus pionnière qu'à la traîne en ce registre.

Notre mission et préoccupation restent la réception d'une telle proposition, au-delà des institutionnels, par l'opinion publique, les médias qui contribuent à la façonner, et le réseau associatif genevois, où suisses et étrangers se côtoient. C'est à ce travail qu'il convient donc de nous atteler. Dans ce but, nous proposons que les partis signataires s'unissent à notre association pour former un groupe de soutien inaugural venant relayer celui que nous avons suggéré à EAG de former pour assurer le lancement du dépôt dans les meilleures conditions possibles. Nous ne sommes pas naïfs et mesurons les résistances qu'immanquablement on tentera de nous opposer. Notre sentiment est que les signataires seront mieux à même de déployer les arguments et d'insuffler les campagnes propres à l'emporter le jour J, s'ils se rassemblent déjà pour se concerter sur la marche à suivre. Il sera assez tôt pour déterminer si un tel groupe a vocation à se transformer à l'avenir en quelque comité plus formel.

Ce groupe informel de soutien et d'échange entre les participants, initié et administré par l'auteur de ce rapport, a été confirmé en séance le 3 mai 2019 et fonctionne depuis sous Whatsapp, en l'absence toutefois notable de délégation du PDC, renonçant jusqu'ici à honorer la signature de certains d'entre eux au bas du projet déposé, apparemment

pour des raisons de manque d'unanimité au sein des caucus de cette formation où la question de cette adhésion aurait été discutée.

Activités de soutien

Depuis, DPGE n'a cessé de s'investir pour assurer et si possible amplifier ce soutien. Mentionnons certaines des activités ayant eu trait à ce soutien.

Réunion à UNIA Organisée par le comité Migration de ce syndicat, une discussion du projet de loi a eu lieu dans ses locaux le 14 mai 2019. Étaient présents parmi les invités Romain de Sainte Marie et Diego Esteban (PS), Julien Repond (EàG) et Dario Ciprut (DPGE). Valery Bragar (Unia et DPGE) était dans la salle pour un entretien introduit par Alexis Patiño. Outre la présentation du PL, la discussion a porté sur les inquiétudes de certains à propos de l'absence de plan B, dans le style du découpage des anciennes initiatives jumelles de 2005, et d'un caractère de ce fait prétendument maximaliste du PL déposé. La position prise par les initiateurs d'y renoncer explicitement du fait de concessions anticipées en matière de durée de séjour pour tenter de franchir l'obstacle parlementaire et en finir avec les retards accumulés par saucissonnage des droits y a été défendue de manière convaincante par DPGE. Le ralliement de la commission des DP a jusqu'ici confirmé le bien-fondé d'une telle approche.

Intervention ponctuelle à Lancy Informé par Julien Reinhard d'une séance dédiée aux échanges socio-culturels, Dario et Marie-Andrée Ciprut se sont rendus à la maison de quartier de Lancy le 4 juin 2019 pour y présenter, dans le cadre d'une table ronde animée par Didier Nsasa traitant entre autres du droit de vote des étrangers en Suisse, DPGE et son implication dans le soutien au projet de loi. C'est la responsable de Femmes-Intégration, Betty Kiemba, rencontrée à cette occasion, qui invitera ensuite DPGE à présenter le projet de loi à la soirée citoyenne organisée avec l'UPAF le 28 février 2020 dans le cadre des municipales.

Intervention à la semaine de la démocratie du 2.10.2019 dans le cadre de la journée « Réinventer la démocratie : expériences participatives et enjeux de l'innovation politique », organisée conjointement par le BIE et l'InCite¹. L'amorce de l'intervention est disponible en vidéo à <https://bit.ly/31qWRTT>, mais les cinq minutes concédées au présentateur avant débat en ressortent invraisemblablement tronquées à une minute trente, la rendant incompréhensible. Le texte complet de cette intervention, consacrée à justifier du caractère innovant tant en Suisse qu'en Europe de l'ouverture de la démocratie cantonale aux étrangers, est disponible avec d'instructives notes de bas de page, sous <https://bit.ly/3fZvceb>.

Audition de DPGE par la commission des droits politiques et du règlement du Grand Conseil le 9.10.2019. La présentation des délégués DPGE (Dario Ciprut et Gëzim Ilazi) est disponible sous <https://bit.ly/31mt9wG>. Un complément d'information sur les conséquences en matière d'éligibilité aux chambres et au tribunal fédéral des dispositions du projet de loi ou leur exceptionnalité internationale a été adressé par DPGE au président de la commission le 28.10. Il est accessible sous <https://bit.ly/2YE4QZw>. Les minutes de cette audition sont publiques et accessibles dans le rapport de majorité de la regrettée Mme Anne-Marie von Arx-Vernon sous rubrique PL12441-A (<http://bit.ly/2SM4Thx> p.7-13/45).

Articles de presse : « Dégager l'horizon démocratique » dans le Courrier du 26.11.2019 (<https://bit.ly/3dCfrDx>) et « Vote des étrangers à Genève : sortir du tunnel » dans le Temps du 13.12.2019 (<http://bit.ly/2soqAug>).

Suivi de l'activité parlementaire et de la commission des DP : Après avoir écouté les soumissionnaires du projet et DPGE, la commission a choisi d'auditionner deux experts, M. Kevin Grangier de l'ASIN et le prof. Matteo Gianni de l'InCite. L'hostilité du premier à toute ouverture de droits politiques à des non-nationaux n'a pas empêché le second de convaincre une majorité que les dispositions du projet constituaient un pas en avant conforme à la théorie de la démocratie et profiteraient à l'intégration souhaitée des étrangers sans mettre en danger le système politique helvétique. Refusant ensuite des amendements du MCG et, à titre personnel, de son président PLR, la commission a adopté le 6.11.2019 les deux projets PL12441 et PL12442 à des changements techniques près, confiant le rapport de majorité à Madame A-M. von Arx (PDC) et un rapport de minorité à M. P. Lussi (UDC), optant pour un débat en plénière de Cat. II² de 40 minutes, et écartant ultérieurement sur consultation du bureau une demande rétrospective du MCG pour un second rapport de minorité. Les deux rapports ont été remis le 21 janvier 2020 au GC et la première possibilité d'un débat dit organisé en plénière, porté à 60 minutes, s'est ouverte lors de la session du 27 février, au point 117 de l'odj, l'auteur du comité, rendez-vous pris avec la rts, sur les bancs du public. L'urgence, demandée par la 1^{ère} signataire a été comme prévu refusée, faute d'appui du PDC (vidéo sous <https://bit.ly/2NyhkeT> à 17m34s). L'intervalle du confinement pour CoVid-19 aidant, le débat n'est remonté qu'au point 35 de la session du 25 juin, et l'urgence sans accord préalable du PDC ne faisant plus sens, repoussé au mieux pour celle du 1^{er} octobre, la session précédente étant dédiée aux comptes 2019.

Contacts universitaires : DPGE a, par l'entremise de Dario Ciprut, cultivé des relations suivies avec le prof. Matteo Gianni, à propos des enjeux démocratiques de l'intégration des communautés étrangères associés au projet de loi, et avec le prof. Philippe Wanner sur les informations statistiques disponibles pour étudier l'impact des durées et catégories de séjour sur l'accès à la citoyenneté. D'autres contacts précieux à cultiver existent avec des chercheurs spécialisés dans la Migration et les Droits Humains.

Relations particulières au PDC : Missionné dès avant la création du groupe de soutien pour contacter candidats puis députés et commissaires supposés favorables à une catégorie d'extensions, Dario Ciprut a mené un grand nombre des entretiens destinés à faire connaître les positions de DPGE et interroger ses interlocuteurs sur les leurs. Il a toutefois échoué, malgré des relations suivies et apparemment teintées d'estime réciproque avec certains, à persuader leur chef de groupe d'alors et les commissaires de ce parti, tous signataires du PL, à y adhérer. Cette confiance a été accrochée par la décision du parti de refuser le 27 février l'urgence pour le débat sur le rapport de majorité de Mme von Arx, aux conclusions si enthousiastes. Le lendemain 28 février, à l'occasion des municipales, Dario Ciprut avait pu apprécier les divergences d'opinion opposant deux candidates PDC au CA de la Ville, Marie Barbey-Chappuis, élue depuis, et Alia Chaker Mangeat, à propos d'éligibilité à l'exécutif. Certains membres de la députation PDC, restés anonymes, avaient laissé entendre qu'ils trouvaient trop insistants nos efforts de les rallier au soutien. Ces attermoissements donnèrent lieu à une lettre ouverte signée le 12 mars, à la veille de la fermeture partielle des frontières, de l'interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes, et du vendredi 13 signant la dernière des sessions du GC d'avant

¹ Respectivement « Bureau de l'Intégration des étrangers du Canton de Genève » et « Institut d'études de la citoyenneté de l'Université de Genève »

² Catégorie II dit débat « organisé » selon art. 72C LRG limitant le temps total à diviser entre les groupes, les rapporteurs et le Conseil d'Etat.

confinement, par DPGE (<https://bit.ly/3eETHgx>), à la direction et aux adhérents du parti, restée sans réponse. Les sessions du GC n'ont repris, en rangs clairsemés, que le 11 mai, puis le 4 juin, où fut rendu l'hommage à la rapporteuse de majorité du PL qui nous concerne, décédée du même jour d'une longue maladie dont nous ignorons tout. DPGE s'est indirectement associée aux hommages rendus alors à cette grande dame de la vie parlementaire et associative genevoise en adressant des condoléances à son parti et ses proches, qui ont été appréciées de nos interlocuteurs personnels comme de M. Vincent Maitre, président du parti. C'est M. Jean-Marc Guinchard qui reprendra la parole au nom de la majorité de la commission lorsque le moment du débat en plénière sera venu à l'automne si virus permet. Nous en sommes là aujourd'hui.

Assemblées générales Nous avons déjà mentionné la tenue de deux AG sur la période, dont vous avez reçu ce jour les PV formels pour approbation. Le 22 mai 2019 (DPGE a ajouté à son AG ordinaire (<https://bit.ly/3dGIAn3>), tenue à la Maison des associations, une partie non statutaire exclusivement consacrée à la présentation du PL aux organisations d'étrangers et communautés syndicales avec lesquelles l'association entretient des liens de solidarité (présentation sous <https://bit.ly/386Hrmi>, entretien video avec Alexis Camacho Ferrel sous <https://bit.ly/2CEy9SX>). L'AG extraordinaire du 20 janvier (<https://bit.ly/2YFX0i2>) de cette année avait pour but d'alerter nos membres sur l'imminence rendue possible par le rapport de majorité favorable d'une issue positive du débat en plénière au GC à la session de février (présentation sous <https://bit.ly/3856lmk>).

Sondage en ligne des candidats aux municipales (élections du 15 mars 2020 au CM et premier tour du CA) : suite à l'AGE du 20 janvier DPGE a décidé, sous impulsion d'Eloisa Gonzalez et Denis Bucher, d'un sondage en ligne sur le modèle de celui de 2018 à propos des candidats au Gd Conseil, interrogeant les candidats au CM ou CA sur leurs positions par rapport aux extensions prévues dans les PL concernés. Les résultats de ce sondage sont disponibles sous <http://bit.ly/2wpOEPT4>.

Interventions publiques à l'occasion des élections municipales dans le cadre de la campagne d'information « 15/03 » des autorités cantonales organisée par le DCS avec la collaboration d'InCite en direction de l'électorat étranger (<https://bit.ly/385f0Fo>) dans les communes de Meyrin, Vernier, Versoix et Genève et à la soirée citoyenne organisée par l'Université Populaire Africaine et les associations Femmes-Intégration, Warmi et Escuelita Onex, avec A. Hodgers et Beatriz de Candolle au panel (<http://bit.ly/2S3cN7a>). Ces interventions avaient pour but de rappeler que le droit de vote acquis depuis 2005 demandait à être élargi à l'éligibilité et au canton, qu'un projet de loi en discussion le prévoyait et appelait partis et candidats en lice pour les municipales à appuyer ces extensions. A cette occasion, un « flyer » de présentation du projet a été développé sur le modèle de celui présentant le manifeste de DPGE par Dario Ciprut avec l'aide graphique de Pierre Vanek. Sa distribution inaugurée de fait le matériel promotionnel en vue de la future campagne.

Coordination et activités internes

La faiblesse organisationnelle de DPGE n'a pas beaucoup évolué en cette période. De sorte que nombre des constats précédents subsistent, qui feront l'objet de points de discussion et espérons d'action à l'AG qui va suivre.

Le passage de témoin entre les coordinateurs sur les interfaces Gmail, Groupes Google, Carnets d'adresses, Tableaux Excel, Google Drive, Site Wordpress, Page Facebook, PostFinance, Case postale, est toujours en souffrance, notamment de par l'indisponibilité d'Inès El-Shick au cours de la période.

Le site Web est resté hébergé bénévolement aux frais de Miguel Limpo, mais a dû être migré en catastrophe par lui chez Infomaniak. Du coup, le changement de serveur bénéficie à DPGE par la fin de la mutualisation de la base de données avec les autres sites Wordpress gérés par Miguel, ce qui facilite l'éventualité de passer à un site autonome chez Infomaniak contre facturation. Par contre, le changement a provoqué l'apparition de lignes d'avertissement perturbant toutes les pages, tardivement résolu par intervention principalement cosmétique de Dario Ciprut. Les corrections fondamentales de ces erreurs restent à faire, comme aussi la migration à une extension payante et le rétablissement de l'automatisme de transfert des articles à Facebook et Twitter, provisoirement désactivé. Depuis le départ de Miguel du comité, Dario est seul à faire de la maintenance épisodique, à gérer les ajouts ou radiations de membres dans les listes de diffusion, les groupes, les mots de passe, etc. De plus, Dario est pratiquement seul à meubler le site en articles. La page Facebook n'est alimentée qu'à l'occasion d'évènements ponctuels par Eloisa Gonzalez, Gëzim Ilazi ou Jean-Pierre Tombola.

DPGE ne dispose pas de banderole et présentoirs pour des stands, ni de cartes de visite et a uniquement maintenant deux flyers A5 recto/verso, présentation du manifeste et du PL12441.

L'assiduité aux séances du comité se fait trop ténue. L'appel à cotisations est en souffrance. Un redressement d'une coordination réduite au minimum et ayant longtemps reposé de fait sur une seule paire d'épaules devient impératif, et les conséquences du retrait annoncé de Dario doivent être pesées d'urgence par le comité, surtout au cas où le PL n'aboutit pas en 2021. L'avenir repose sur les nouveaux membres du comité, qui ne peut que se féliciter de l'engagement de Gëzim Ilazi et José Callau, un supplément en voix féminines étant appelé de nos vœux. Longue vie à eux.

Fait à Genève, le 29 juin 2020, Dario Ciprut, coordinateur

³ L'attribution des candidats à une liste électorale repose sur la validation rétrospective de leurs coordonnées nominales saisies en ligne avec celles de leur liste. Des erreurs résiduelles provoquées par inversions, homonymies et variantes orthographiques restent possibles.

⁴ L'attribution des candidats à une liste électorale repose sur la validation rétrospective de leurs coordonnées nominales saisies en ligne avec celles de leur liste. Des erreurs résiduelles provoquées par inversions, homonymies et variantes orthographiques restent possibles.